

Elven le 25/04/2021

Chers parents,

En cette veille de dernière rentrée de l'année 2020/2021, je vous fais part ci-dessous des consignes reçues concernant la gestion de la crise sanitaire et applicables à partir de ce lundi 26 avril.

Auparavant je voulais d'abord remercier chacun d'entre vous pour l'aide et le sérieux dont vous avez fait preuve jusqu'ici. En effet, si nous avons pu continuer à accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes, c'est d'abord parce que les enfants, les enseignants et les personnels ont respectés les consignes, mais aussi parce que les parents ont appliqué les directives demandées.

## 1. Un nouveau protocole sanitaire au 26 avril 2021

Les grandes lignes de ce nouveau protocole : (en italique et en bleu, ce qui nous concerne plus spécifiquement)

**Attention, le protocole établi en novembre 2020 reste en application. Ce protocole concernait le port du masque, l'aération des locaux, le ménage et la désinfection, les entrées et sorties des élèves ...**

- En maternelle et élémentaire, à compter du lundi 26 avril 2021, reprise des cours en présentiel pour tous les élèves.
- La reprise des activités périscolaires mais la suspension des activités extrascolaires.
  - ⇒ *Le restaurant scolaire accueillera les élèves qui ne peuvent pas rentrer chez eux le midi (repas pris par groupe classe).*
- Déploiement des tests salivaires dans les écoles et établissements situés dans des zones présentant un taux d'incidence élevé et dans lesquels un ou des cas confirmés sont apparus.
  - ⇒ *Les parents sont informés et doivent donner leur autorisation lorsque l'école est concernée.*
- Déploiement des autotests pour les enseignants et personnels des écoles.
  - ⇒ *Nous devrions recevoir une livraison dans la semaine.*
- L'accès prioritaire à la vaccination pour les personnels de 55 ans et plus exerçant en école et établissement scolaire et en contact avec les élèves.
- Seules les activités physiques extérieures sont autorisées. En revanche, elles sont suspendues en intérieur (gymnase, piscine, etc.) y compris pour les activités « de basse intensité » et les activités aquatiques dans les piscines.
- Dans les écoles, lorsqu'un enseignant est absent et ne peut être immédiatement remplacé, les élèves ne peuvent être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée d'un professeur remplaçant.
  - ⇒ *Nous ferons ce que nous pourrons...*

## 2. Le rôle des parents

Les parents soutiendront le travail des enseignants :

- En rappelant les gestes barrière et le respect des mesures de distanciation physique à vos enfants avant leur arrivée à l'école ;
- En fournissant deux masques par jour aux enfants de primaire ;
- En respectant les horaires de dépose et reprise de vos enfants (c'est essentiel au bon fonctionnement de ce protocole) ;
- En évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école ;
- En **prenant la température de votre enfant tous les matins** (c'est obligatoire, si l'enfant a plus de 38 °C, il ne peut pas venir à l'école) ;
- En ne mettant pas votre enfant à l'école s'il ressent les moindres symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus : de la fièvre, une sensation de fatigue, une toux sèche, des courbatures et des

douleurs, une congestion nasale, un écoulement nasal, des maux de gorge, des diarrhées, des éruptions cutanées.

Les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent l'école au plus vite. Au retour à l'école, après une absence pour maladie, **vous devez remplir l'attestation sur l'honneur (voir site de l'école)**.

Si un des symptômes survient durant la journée, l'enfant sera isolé et les parents devront venir le chercher le plus rapidement possible. Il faudra donc rester joignable à tout moment de la journée.

### 3. Gestion des cas confirmés

- Fermeture de la classe dès le premier cas parmi les élèves pour tous les niveaux dans les meilleurs délais pour une durée de 7 jours. Tests à J0 et à J7 avant la reprise.
- Recommandation de réaliser un test salivaire pour les élèves de maternelle considérés comme contacts à risque (sans toutefois le rendre obligatoire).
- Un élève ou un personnel ne doit pas se rendre à l'école et doit en informer cette dernière lorsque :
  - ⇒ Il présente des symptômes évocateurs de la Covid-19 ;
  - ⇒ Un test de dépistage lui est prescrit (isolement dans l'attente du résultat du test) ;
  - ⇒ Il est positif à un autotest (isolement dans l'attente de la réalisation d'un test de confirmation par RTPCR).

### 4. Durée de l'isolement : cas généraux

Cas positif = personne atteinte symptomatique ou pas

Cas contact = personne ayant eu un contact 48h avant le début des signes jusqu'au jour de l'éviction du cas confirmé s'il est symptomatique (7 jours s'il est asymptomatique).

Cas positif	<u>Symptomatique</u> 10 jours pleins à partir de la date du début des symptômes Retour possible l'issue de la période d'isolement de 10 jours, sans obligation de test PCR.	<u>Asymptomatique</u> 10 jours pleins à partir du jour du prélèvement positif. Retour possible l'issue de la période d'isolement de 10 jours, sans obligation de test PCR.
Cas contact	<u>Le cas est confirmé parmi les élèves</u> Tous les autres élèves de la classe sont identifiés contact à risque.	<u>Le cas est confirmé parmi les personnels</u> Les élèves de la classe ne sont pas contacts.
	<u>Contacts à risque hors foyer</u> En l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19, la durée de l'isolement est de 7 jours à partir du dernier contact avec un cas confirmé.	<u>Contacts à risque du foyer</u> en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19, la durée de l'isolement est de <b>17 jours</b> , soit 7 jours après la guérison du cas confirmé (10 jours d'isolement après l'apparition des symptômes ou 10 jours après le prélèvement positif pour les cas asymptomatiques).

### 5. Examen « Cambridge 2021 » ce mercredi 28 avril

Une circulaire personnalisée par classe et par élève va être adressée aux élèves de CM2 ce lundi 26/04. A noter :

**Mercredi 28 avril 2021**



**Examen "Movers" du Cambridge, pour les élèves de CM2.**

## **6. Photo de classe : lundi 10 mai**

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas de prendre une photo de groupe sans masque. C'est pourquoi en accord avec le photographe habituel, nous allons réaliser des photos individuelles qui seront ensuite mises en page pour représenter tous les élèves de la classe et avoir aussi cette « photo souvenir » 2020/2021.



**A noter la photo de "groupe classe" avec respect des gestes barrières :**

**lundi 10 mai**

## **7. Opération « Récup papier »**

Merci de noter les nouvelles dates de l'Opération « Récup papier » de printemps 2021 :

**Opération benne papier**



**Vendredi 28 mai 2021 17h à 19h**

**Samedi 29 mai 2021 de 9h à 12h30**

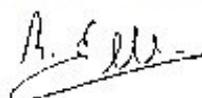
## **8. Kermesse et fin d'année scolaire**

La traditionnelle kermesse de fin d'année sera remplacée par un repas à emporter des précisions dès que possible. La tombola sera organisée, les élèves recevront des carnets à vendre d'ici peu. Pour égayer la fin d'année scolaire, si nous y sommes autorisés un spectacle de fin d'année, sous chapiteau, sera offert par l'Apel aux élèves...

Bon courage à tous pour cette dernière période.



**Le Chef d'établissement,**



**R.LESSARD**



**Ecole St Joseph - 56250 Elven**

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - e-mail : [ecole.stjo.elven@free.fr](mailto:ecole.stjo.elven@free.fr)

